



PROJET ASSOCIATIF 2026-2030



le Fil d'Ariane



8 RUE DES DOCKS, NEVERS



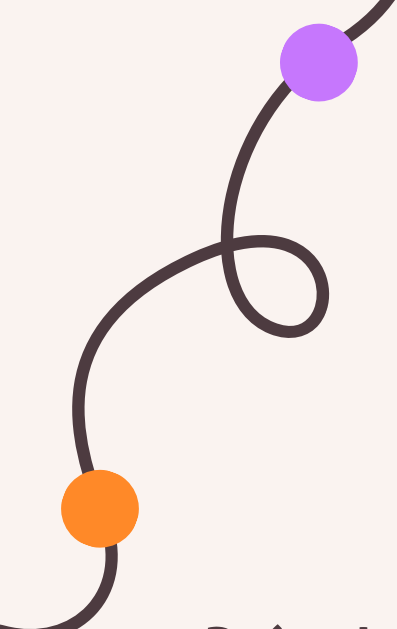
03 86 71 98 50



CONTACT@LEFILDARIANE-NIEVRE.FR



@ LE FIL D'ARIANE 58



SOMMAIRE

Préambule	3
Notre histoire	5
Le Fil d'Ariane aujourd'hui	6
Nos établissements	7
Nos ressources – financeurs et partenaires	8
Équipes pluridisciplinaires	9
Nos valeurs	10
Les principes du Fil d'Ariane	11
Nos objectifs	13
Pilotage et mise en oeuvre	16
Évaluation et suivi du projet	17
Le mot du président	18



PRÉAMBULE

Le Fil d'Ariane accompagne depuis près de six décennies les enfants, les adolescents et leurs familles dans les domaines du soin, de l'éducation et de l'accompagnement médico-social. Fidèle à ses valeurs fondatrices de solidarité, de respect de la personne, de laïcité et d'ouverture, l'association a su évoluer au rythme des besoins du territoire nivernais et des transformations du secteur sanitaire et médico-social.

À l'aube de ses 60 ans, que l'association célébrera en 2027, ce nouveau projet associatif 2026-2030, s'inscrit dans une volonté de poursuivre l'engagement du Fil d'Ariane auprès des personnes accompagnées, tout en affirmant sa capacité d'innovation, d'adaptation et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires.

Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins en santé mentale, en prévention précoce, en accompagnement des troubles du neurodéveloppement et en soutien aux familles, le Fil d'Ariane souhaite renforcer son approche humaine, inclusive et coordonnée des parcours. Ce projet traduit également la volonté de soutenir les professionnels dans leurs pratiques, de développer la qualité des accompagnements et de promouvoir une culture du dialogue et de la participation.

Le présent document définit le cadre opérationnel des activités de l'association. Fruit d'une réflexion collective, il constitue une feuille de route commune et une référence partagée. Il guide l'élaboration des projets d'établissements et s'adresse aux adhérents, au personnel, aux usagers et leurs familles, aux partenaires et à toute personne qui souhaite mieux connaître notre association.



Ce nouveau projet associatif qui s'inscrit dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), affirme enfin l'ambition du Fil d'Ariane d'être un acteur engagé, reconnu et innovant au service des enfants, des adolescents et des familles de la Nièvre. Il tient compte du caractère rural de ce département et garantit à chaque personne accompagnée un parcours respectueux de ses besoins, de son rythme et de sa singularité.

A ce titre il faut remercier ici nos principaux financeurs (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Éducation Nationale) qui nous témoignent de leur confiance depuis des dizaines d'années : ils font de cette association un acteur majeur de la prise en charge des enfants, adolescents et jeunes adultes dans ce département marqué par sa forte ruralité et ses difficultés d'accès aux soins. Cet effort collectif au service de cette population rurale est à souligner.

« LA VRAIE GÉNÉROSITÉ ENVERS L'AVENIR CONSISTE À
TOUT DONNER AU PRÉSENT. »-

ALBERT CAMUS

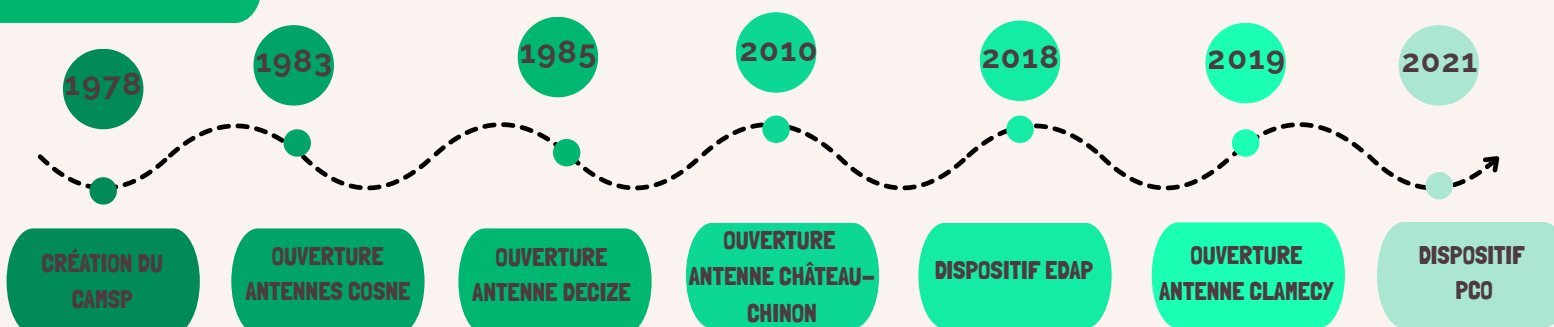
« L'ENGAGEMENT EST UN ACTE, NON UN MOT. »

JEAN-PAUL SARTRE

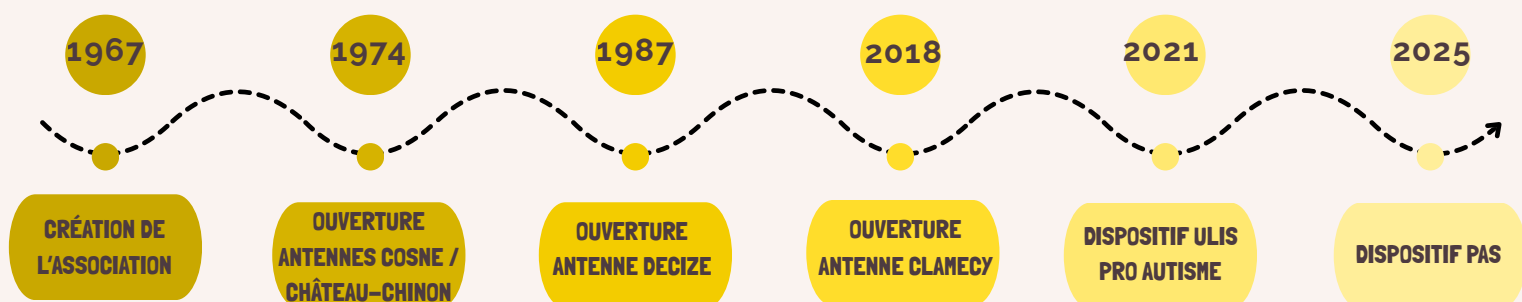
NOTRE HISTOIRE

L'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a été déclarée initialement à la Préfecture de la Nièvre le 12 mai 1967 sous le nom de « Centre Médico-Psycho-Pédagogique du Département de la Nièvre ». L'objectif était l'accompagnement des familles et des enfants nécessitant des soins à la fois médicaux, psychologiques et pédagogiques. Après plusieurs mutations, cf diagramme ci-dessous, l'association devient en 1993, « Le Fil d'Ariane ».

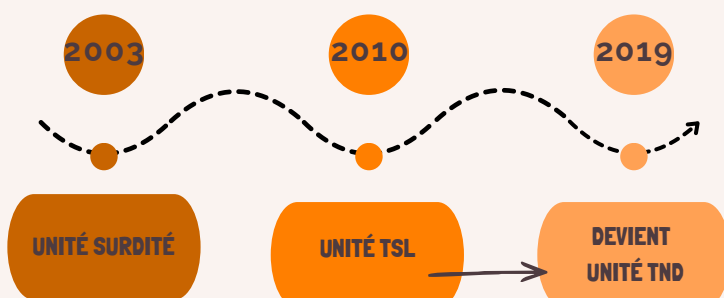
CAMSP



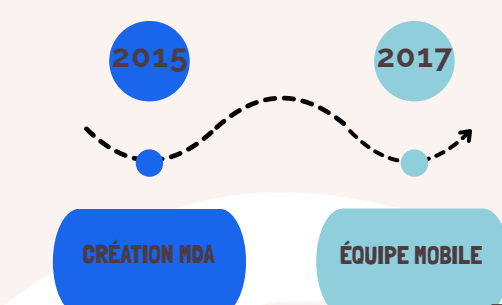
CMPP



SESSAD



MDA



LE FIL D'ARIANE AUJOURD'HUI

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association dont le siège social est situé 8 rue des Docks à Nevers, gère 4 établissements et services : CMPP (Centre Médico-Pscho-Pédagogique), CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), MDA (Maison des Adolescents) et son équipe mobile. Des dispositifs complètent l'offre de service : une PCO, 3 PAS, une ULIS PRO et une EDAP.

GESTION ASSOCIATIVE

Le Fil d'Ariane, association du champ de l'économie sociale et solidaire, gère des structures du secteur médico-social et sanitaire dans le cadre d'une mission déléguée de service public. Les orientations associatives sont élaborées par le conseil d'administration et son président et validées par l'assemblée générale. Le projet associatif et les statuts régissent les missions du Fil d'Ariane. Au travers de leurs projets d'établissements, ces derniers adaptent leur offre de services et de soins, en privilégiant la qualité de la prestation et l'accompagnement inclusif co-construit avec la personne accueillie, sa famille et son environnement.

ANTENNES

L'association est implantée à Nevers. Des antennes sont également réparties sur le territoire à :

- Château-Chinon;
- Clamecy;
- Cosne-sur-Loire;
- Decize.

DOMAINES D'INTERVENTION

L'association intervient dans les domaines :

- des difficultés scolaires et d'apprentissage;
- des troubles du langage et de la communication;
- des difficultés relationnelles, familiales ou sociales;
- du bien-être et de la santé psychique des enfants et adolescents.

NOS ÉTABLISSEMENTS

CAMSP

Le Centre d'Action Médico-Social Précoce

0-6 ANS

Accompagne les enfants présentant des difficultés de développement ou un handicap, en proposant un suivi médical, éducatif et thérapeutique, ainsi qu'un soutien aux familles.

CMPP

Le Centre Médico-Psycho Pédagogique

6-20 ANS

Prend en charge les enfants et adolescents ayant des difficultés psychologiques, émotionnelles ou scolaires, avec un accompagnement adapté par des professionnels de santé et de l'éducation.

MDA

La Maison Des Adolescents de la Nièvre

11-25 ANS

Propose un lieu d'écoute, de conseils et de soutien pour les adolescents, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent, autour de la santé, du bien-être et de la vie quotidienne. Grâce à son camping-car, l'équipe mobile de la MDA se déplace dans une quinzaine de communes du département, situées à plus de 35 minutes du site principal.

SESSAD

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

0-20 ANS

Accompagne les enfants et adolescents en situation de handicap dans tous les lieux de vie de l'enfant, en proposant un suivi éducatif, thérapeutique et social adapté à leurs besoins.

NOS RESSOURCES

NOS FINANCEURS



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Financement via CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

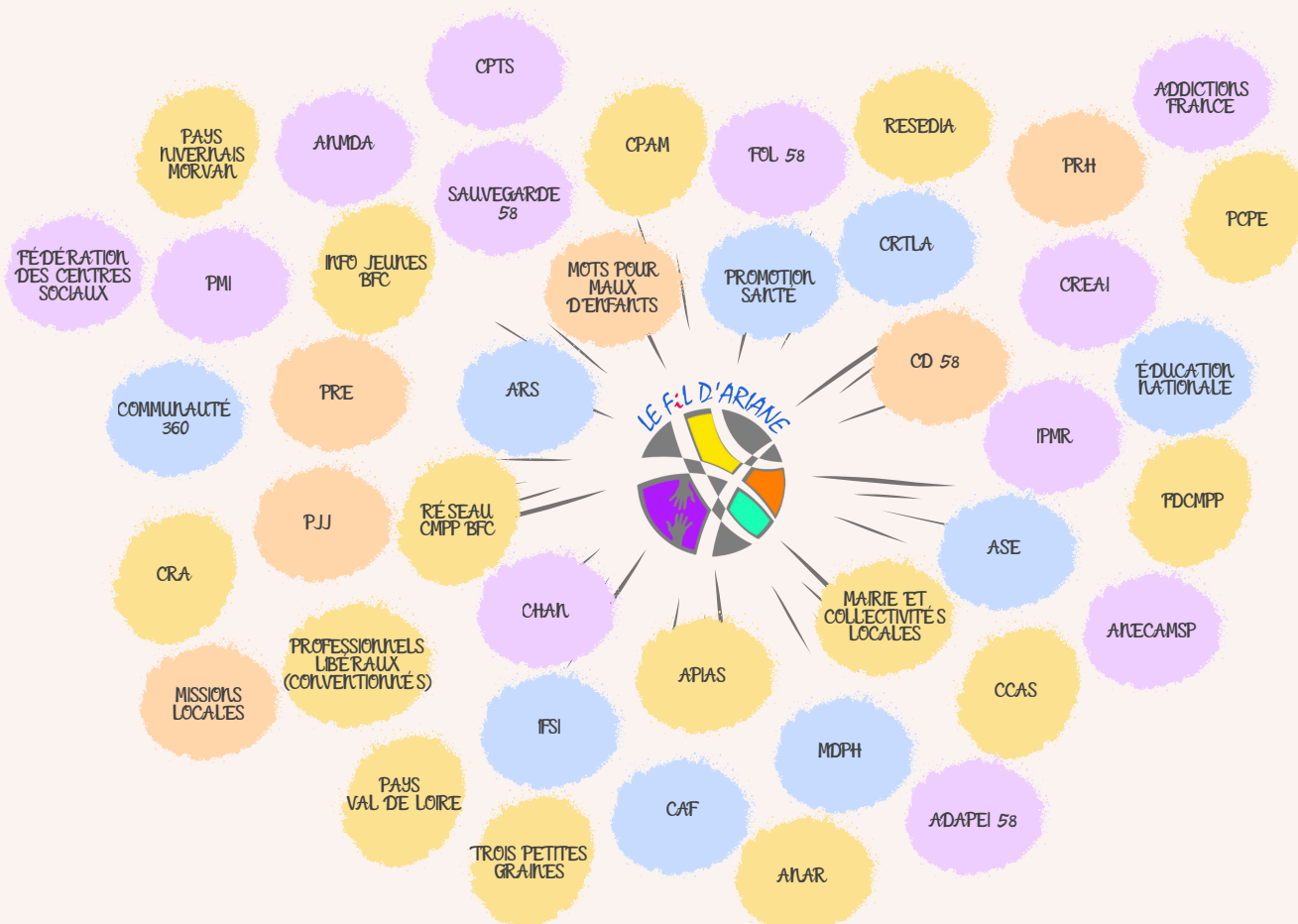
Financement via CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et subvention annuelle pour la MDA.



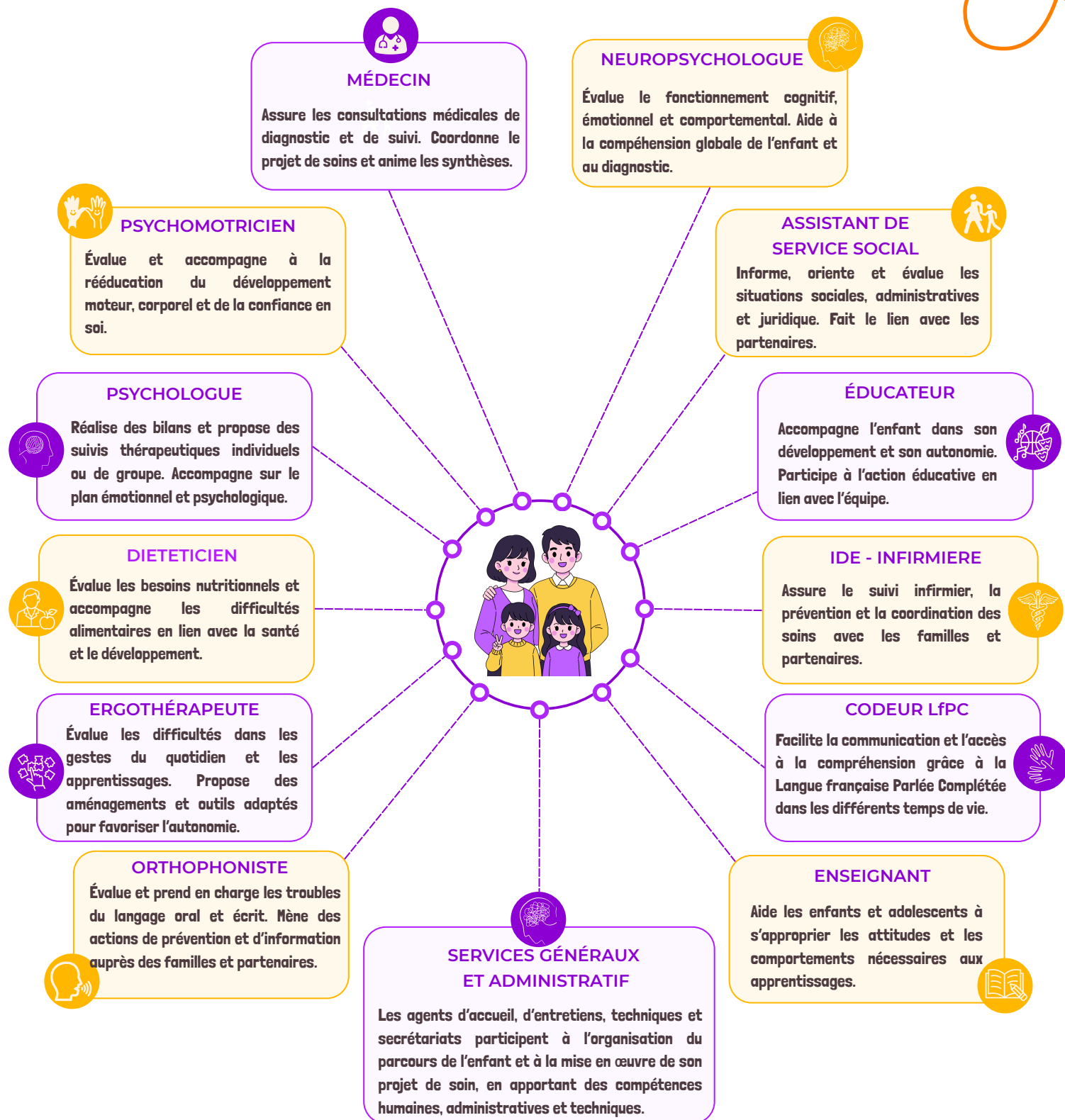
L'ÉDUCATION NATIONALE

Mise à disposition de 3 postes d'enseignants spécialisés

NOS PARTENAIRES



ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES



DIRECTION GÉNÉRALE ET FONCTIONS SUPPORTS



Le siège administratif accompagne le bon fonctionnement des services, coordonne leur organisation et veille à la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants, adolescents et familles à travers un soutien technique.



DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Dirige et manage les équipes pluridisciplinaires de leurs établissements et services.

NOS VALEURS

LAÏCITÉ

L'Association accueille toutes les personnes sans discrimination d'origine ou de religion, en respectant toute croyance ou non croyance.

ALTRUISME

L'Association agit dans un esprit de désintéressement et de gratuité. Chaque intervention est guidée par le souci du bien-être des usagers.

L'Association encourage une culture de l'échange et de l'écoute active. Les personnes accueillies, leurs proches et les professionnels construisent ensemble les réponses aux besoins de chacun. Cette démarche participative enrichit les pratiques et renforce le sens d'un accompagnement partagé.

OUVERTURE ET DIALOGUE

L'Association veut valoriser le respect, la dignité, la tolérance, la liberté, l'égalité, la solidarité et l'esprit de paix.

Les personnes prises en charge bénéficient d'un accompagnement pluridisciplinaire spécifique et personnalisé sous autorité médicale.

RESPECT DE LA PERSONNE

LES PRINCIPES DU FIL D'ARIANE

TRANSPARENCE

L'Association doit rendre compte des aides et des fonds que la collectivité lui accorde pour assurer ses missions. Elle doit apporter toute information souhaitée sur ses décisions et sa gestion administrative ou financière, tant vis à vis des financeurs que des personnes accueillies et des personnels.

BONNES PRATIQUES

L'Association travaille en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de Santé), tout en recherchant l'optimisation des moyens dédiés.

BÉNÉVOLAT

L'Association est gérée par des administrateurs bénévoles, membres du Conseil d'Administration élus pour un mandat de deux ans. Qu'ils soient représentants des usagers, membres associés ou représentants des salariés, ils ne peuvent prétendre à aucune rétribution dans le cadre de leur mission.

PROFESSIONNALISME

L'Association, depuis sa création s'appuie sur les compétences de professionnels qualifiés et conduit une politique de SQVCT (Sécurité, Qualité de Vie et de Conditions de Travail).

Les projets d'établissement sont rédigés dans une démarche participative associant l'ensemble des professionnels et soulignent la volonté commune de respecter les référentiels métiers.

QUALITÉ

Les établissements sont soumis à une démarche d'amélioration continue de la qualité, conformément à l'évolution des obligations réglementaires. Au-delà de ces exigences, une évaluation régulière de la qualité du service ressenti est également mise en place au travers d'enquêtes de satisfaction menées auprès des personnes accueillies. Ainsi, tous les cinq ans, l'Association est soumise à une évaluation réglementaire par un prestataire extérieur agréé HAS.

RECHERCHE ET FORMATION

L'Association affirme sa volonté d'articuler l'expérience clinique et éducative de terrain avec une réflexion théorique et scientifique dans les champs médico-social, sanitaire et éducatif. Elle encourage le développement des échanges, des pratiques, de la formation continue et des partenariats avec les acteurs institutionnels notamment.

L'association souhaite encourager le partage d'expériences et la mutualisation des savoirs entre professionnels, dans un souci d'amélioration continue de la qualité des prestations offertes aux personnes accompagnées.

NOS OBJECTIFS

RÉPONDRE AUX DEMANDES ET AUX BESOINS DU TERRITOIRE

CONCOURIR AU PARCOURS DE SOIN DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Renforcer les liens avec les partenaires lors des transitions et accompagner les familles dans la démarche de fin de parcours ;
- Renforcer l'alimentation du DMP (Dossier Médical Partagé).

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES RÉPONSES

- Diversifier les pratiques professionnelles (thérapie familiale, médiation animale, hypnose, EMDR...) ;
- Développer la prévention en lien avec les municipalités et le conseil départemental.

PARTICIPER AUX DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Maintenir une veille active sur les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et Appels à Projet (AP), départementaux, régionaux ou nationaux ;
- Poursuivre l'implication du Fil d'Ariane dans les réflexions et la mise en oeuvre des politiques publiques départementales ;
- Renforcer les échanges inter-associatifs ;
- Structurer la communication pour clarifier les missions du Fil d'Ariane auprès de nos partenaires.



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS PRATIQUES ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

- Poursuivre la formation des professionnels en conformité avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ POUR MIEUX RECRUTER

- Développer le tutorat pour anticiper les départs des personnels ;
- Engager, en lien avec les pouvoirs publics, une réflexion stratégique pour répondre aux besoins des métiers en tension ;
- Développer une marque employeur (identité et valeurs du Fil d'Ariane) ;
- Poursuivre l'accueil de stagiaires.

(SOVCT)

POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE SÉCURITÉ, QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Renforcer le travail interstructures ;
- Promouvoir l'action de la psychologue du travail en interne dans l'accompagnement à la gestion des situations quotidiennes ;
- Mettre en oeuvre des temps d'analyse des pratiques avec un intervenant externe au Fil d'Ariane



DÉVELOPPER LA COMMUNICATION

ÉVALUER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

- Repenser les enquêtes de satisfaction ;
- Diffuser les résultats de l'évaluation interne.

AMÉLIORER L'ACCUEIL ET RENFORCER L'IMPLICATION DES FAMILLES

- Engager une réflexion concernant la participation des familles à la vie associative ;
- Favoriser la participation des familles aux parcours de soins ;
- Développer des formats participatifs impliquant les familles (rencontres, actions ludiques) ;
- Repenser l'accueil physique des personnes accueillies au Fil d'Ariane.

STRUCTURER LA COMMUNICATION

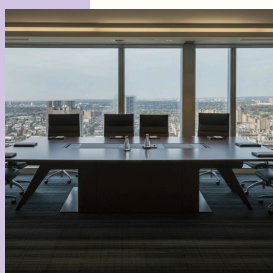
- Développer de nouveaux moyens de communication adaptés aux familles (réseaux sociaux, FAQ, rencontres, ateliers thématiques...) ;
- Identifier des référents administrateurs par établissement ;
- Développer une charte graphique ;
- Créer une « valise » de présentation FDA pour les interventions externes : brochures, goodies, organigramme, schéma des parcours ;
- Assurer la représentation du Fil d'Ariane aux forums associatifs.



PILOTAGE ET MISE EN OEUVRE



La mise en œuvre du projet associatif repose sur une gouvernance associant le Conseil d'Administration, la Direction Générale, les directions d'établissements et les équipes pluridisciplinaires.



Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques et veille au respect des valeurs associatives. Il assure également le suivi des objectifs fixés dans le cadre du projet associatif.



La Direction Générale garantit la coordination globale des actions et les directions des établissements veillent à leur déclinaison opérationnelle et leur mise en œuvre.



Les équipes de terrain participent pleinement à la réalisation du projet associatif à travers :

- la participation aux groupes de travail ;
- l'évolution des pratiques professionnelles ;
- la contribution aux démarches qualité ;
- le développement des actions partenariales.

Cette organisation favorise une dynamique collective et une meilleure circulation de l'information entre les différents niveaux de l'Association.

ÉVALUATION ET SUIVI DU PROJET

Annuelle

ÉVALUATION STRATÉGIQUE

- **Suivi des indicateurs**
- **Point d'avancement des actions**
- **Remontées de terrain**
- **Ajustements immédiats**
- **Rapports d'activités**
- **Retour d'analyse d'enquêtes de satisfaction**
- **Suivi et évaluation du CPOM**
- **Révision des priorités**

**2028
2030**

ÉVALUATION GLOBALE

- **Bilan des objectifs stratégiques au global**
- **Mesure de la progression des objectifs généraux (atteinte des indicateurs)**
- **Analyse de l'évaluation externe HAS**
- **Bilan 2030 pour le prochain projet associatif**

LE MOT DU PRÉSIDENT

À travers ce projet associatif 2026–2030, le Fil d'Ariane trace les contours de son avenir en s'appuyant sur la richesse de son histoire et la force de ses convictions. Les orientations définies dans ce document témoignent de la volonté collective de l'association de continuer à innover, à s'adapter et à répondre avec pertinence aux besoins évolutifs des enfants, des adolescents et des familles du territoire nivernais.

L'année 2027, qui marquera les 60 ans du Fil d'Ariane, constituera un moment privilégié pour célébrer le chemin parcouru, honorer l'engagement de tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure humaine et réaffirmer notre détermination à poursuivre cette mission d'accompagnement avec la même exigence et la même humanité.

Face aux défis de demain, l'association entend rester fidèle à ses valeurs fondatrices tout en cultivant sa capacité d'innovation et d'adaptation. Cette double exigence de continuité et de modernité constitue le fil conducteur de notre action.

Le Fil d'Ariane poursuivra ainsi sa mission avec détermination et optimisme, guidé par cette certitude que l'accompagnement de qualité se construit dans la durée, dans le respect et dans la confiance mutuelle. Car comme le rappelait Antoine de Saint-Exupéry :

« L'AVENIR N'EST JAMAIS QUE DU PRÉSENT À METTRE EN ORDRE. TU N'AS PAS À LE PRÉVOIR MAIS À LE PERMETTRE. »

Eric GIEN

